



## **NOUVELLE PERSPECTIVE**

**Pour la paix, la défense des droits de l'Homme, de l'enfant, violences faites aux femmes, l'assistance aux déshérités et aux personnes du troisième âge (la justice sociale). « Sans frontière »**

**AUT. N° 229/RDA/H52/BAPP**

**B.P 210 Ngaoundéré Cél : (237) 75 21 00 89**

**e. mail: [npdroitdelhomme@yahoo.fr](mailto:npdroitdelhomme@yahoo.fr) – [nkanab@yahoo.fr](mailto:nkanab@yahoo.fr)**

LE PRESIDENT EXECUTIF

A

S.E. MONSIEUR LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

YAOUNDE

N° 41/CF/NP.

O B J E T : Dénonciation des exactions sexuelles de certains enseignants du Lycée de NGANHA (Région de l'Adamaoua).

P.JOINTES. (2).

Excellence Monsieur le Ministre,

Plaise à votre honneur de bien vouloir examiner la situation qui prévaut actuellement au sein du Lycée sus-indiqué en objet, où des enseignants masculins du Lycée transforment leur établissement en un haut lieu de dépravation des mœurs sans précédent.

Aujourd'hui, en effet, l'on ne compte plus le nombre de professeurs mâles qui abusent sexuellement de leurs élèves filles, souvent même avec des grossesses à l'appui et de violentes bagarres entre filles rivales ayant en partage un amant commun. De ces orgies généralisées, un cas sort actuellement du lot, Celui d'un certain ABDOU RAOUF NASSAIR, professeur-conseiller d'orientation de son état, qui fait figure de Don –Juan.

Imaginez que, son épouse actuelle, qui fut d'ailleurs sa propre élève, dont il avait abusé et qu'il avait été contraint d'épouser, l'a surpris en flagrant délit d'ébats amoureux avec une autre élève du lycée, dans une chambre à aux cédée par un collègue de service de l'intéressé. La bagarre qui s'en est suivie fut sanglante et toute la ville en a été témoin. Ce cas de mœurs ne doit pas rester pas impuni, malgré toutes les démarches du principal mis en cause auprès des parents de la fille désabusée. Nous avons déjà été saisi, en tant qu'organisation de défense des droits de l'Homme de la localité, de nombreux cas de ce

genre, concernant toujours des enseignants du lycée de Nganha, en passe de transformer leur établissement en un haut lieu de dépravation des mœurs.

En fait, comment comprendre que l'avenir d'autant de jeunes filles soit compromise par des enseignants sans foi ni loi, soucieux d'enrichir à tout prix leur palmarès en conquêtes féminines? La côte d'alerte est en passe d'être atteinte, et même le Sous-préfet de Nganha en est au courant.

Nous sommes contraints, tout en usant d'autres voies de recours, de vous tenir informé de ces scandales à répétition, afin que vous preniez la pleine mesure des exactions dont les ressortissants de votre département ministériel se rendent coupables sur le terrain, en somme, des actes hautement répréhensibles et susceptibles de porter un coup dur à la scolarisation de la jeune fille dans la région de l'Adamaoua.

En tout cas, nous pensons qu'il est temps d'agir, afin que de tels cas soient réduits à leur plus simple expression, car actuellement, la communauté éducative de Nganha, s'en émeut. Nous comptons sur votre entregent et votre autorité morale, pour ramener sur le droit chemin, vos collaborateurs irresponsables, à l'instar de ceux du lycée de Nganha, de nos jours.

Haute et déférente considération.

NGAOUNDERE, LE 09 AVRIL 2014

Le Président EXECUTIF